

**ATTENTION:** Les articles acceptés lors des événements MegaVideDressing: vêtements pour hommes, femmes & enfants, ustensile puéricultrice de 1ère enfance, maroquinerie et bijoux deuxième main. Tous les autres articles (objet type brocante, autres objets 2ème main, vente de nourriture etc.) sont interdits à la vente. Les vendeurs qui ne respectent pas cette clause seront exclus le jour du MegaVideDressing sans remboursement. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

Les inscriptions se clôtureront automatiquement 7 jours avant la date du MegaVideDressing.

Le ticket final vous sera envoyé quelques jours avant le MegaVideDressing par email. Vous devez vous présenter à l'accueil avec le ticket de réservation pour récupérer les bracelets. 2 bracelets seront octroyés par stand réservé et devront être portés au poignet des personnes qui exposent le jour de MegaVideDressing et avant d'entrer dans le hall d'exposition. Des bracelets supplémentaires disponible sur place au prix de 2€ / bracelet.

LE DEBALLAGE EST EXIGE LA VEILLE DE 12H A 18H. Couvrez votre stand lorsque vous partez. Le bâtiment est surveillé et mis sous alarme pour la nuit.

Vous ne pouvez pas démonter votre stand avant 18h du jour de l'événement sous peine d'amende de 100 euros et d'exclusion immédiate pour les prochains événements MegaVideDressing.

Vos déchets, poubelles et cartons doivent impérativement être enlevés par vos soins lors du démontage, sous peine d'amende de 100 euros et d'exclusion immédiate pour les prochains événements MegaVideDressing.

Les chaises louées doivent être ramenées près des buvettes avant votre départ, un membre de l'équipe du MegaVideDressing les rangera directement sur le chariot.

Les vols sur votre stand sont sous votre entière responsabilité. Soyez vigilant(e)s le jour de l'événement.

Un professionnel prenant un stand au prix particulier sera exclu de la manifestation le jour même et définitivement des prochaines éditions MegaVideDressing.

Les emplacements réservés ne seront ni échangés, ni remboursés.

Les organisateurs se réservent le droit, en cas de force majeure, d'annuler la réservation du, ou des emplacements, moyennant le remboursement du montant payé.

Chaque participant, lors de son inscription, prendra connaissance du présent règlement. L'inscription vaut pour acceptation intégrale du règlement. Les exposants qui contreviendraient au règlement, seront expulsés par les organisateurs ou la police locale sans remboursement.